

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
C.C.A.S.de Saint-Georges-du-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 mars à 18 heures, le C.C.A.S. légalement convoqué le 9 mars 2024 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par Madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2023.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, BERGER, ROBIN, MORANCÉ, VINCENT, VIRIEUX

ABSENTS ET EXCUSES :

Monsieur HATTET qui donne pouvoir à M. BRETEAU, M. AVERBUCH qui donne pouvoir à M. VIRIEUX, Madame ROPARS qui donne pouvoir à Mme ROBIN, Madame MEUNIER.

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS

- Le C.C.A.S. après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des état de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU

La secrétaire,

Murielle ROBIN

